

6ème Cours de la SFLD

Samedi 7 novembre 2026

Les lasers vasculaires et pigmentaires de A à Z



SFLD
Lasers & Dispositifs à Base d'Énergie

Société Française des Lasers en Dermatologie
et dispositifs à base d'énergie

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° de déclaration d'activité de formation : 75 190 083 319

Civilité : Mme Mr Autre :

Titre : Pr Dr

Nom* : Prénom* :

Adresse* :

Code postal* : Ville* :

Téléphone* : N° ADELI :

Email* : ou RPPS* :

Spécialité médicale : Dermatologue Autre :

Secteur d'activité : Libéral Salarié Hospitalier Autre :

COMPLÉTER CI-APRÈS EN CAS DE PRISE EN CHARGE EMPLOYEUR :

Adresse professionnelle :

Ville : Code postal :

Mail : Téléphone :

Profession : Convention souhaitée : Oui Non

Mode d'exercice : Publique Territorial Privé Libéral Autre :

DROITS D'INSCRIPTION

La SFLD privilégie le présentiel pour davantage d'échanges et de convivialité.

CHOISISSEZ VOS MODULES

Les frais d'inscription incluent les pauses et cocktails déjeunatoire

1 journée : 6ème Cours de la SFLD

Interne (justificatif obligatoire) 40 €

Membre ou Abonné de la SFLD 220 €

Médecin Non membre SFLD, membre de la Société Française de Dermatologie **
inclus un accès aux ressources réservées aux membres de la SFLD jusqu'au 31/12/2026 410 €

Médecin Non membre SFLD * 520 €

* Les non-dermatologues qui souhaitent devenir membre ou abonné doivent soumettre une demande à secretariat@sfdlaser.com avec parrainage par un membre dermatologue de la SFLD

** Fournir un justificatif d'adhésion 2026 à la Société Française de Dermatologie

J'autorise la diffusion de mon adresse (Email et/ou postale)

J'accepte que CERC CONGRES et ses filiales et la SFLD m'informent des prochains événements professionnels présentiel ou distanciel

TOTAL GLOBAL : €

Inscription Employeur

Le bulletin, accompagné d'une lettre de prise en charge, doit être retourné avant le 24 octobre 2026 à l'adresse suivante :

CERC - SFLD
4 Rue Anne Vialle 19000 TULLE
OU par mail à inscription@cerc-congres.com

Inscription Individuel

Le bulletin, accompagné du règlement à l'ordre de CERC, doit être retourné avant le 24 octobre 2026 à l'adresse suivante :
Cerc - SFLD

4 Rue Anne Vialle 19000 TULLE

OU en ligne lors de votre inscription sur le site internet :
<https://www.sfdlaser.com/formation-cours>

Conditions d'annulation (CGV sur <https://www.cerc-congres.com/cgv.html>)

En cas d'annulation d'inscription les congressistes ne pourront demander le remboursement de leurs droits d'inscription que si cette annulation est demandée avant le 25 octobre 2025, la date de la poste ou de l'email faisant foi, déduction faite de 30€ de frais de dossier. Passé cette date, aucun remboursement ne sera effectué.

*Données obligatoires